



## **Débat sur « l'avenir de l'Enseignement Agricole », le Sénat reprend la main !**

### **Une Représentation Nationale unanime... investir dans l'Enseignement Agricole, c'est donner un avenir à notre agriculture et aux territoires ruraux**

Ce 30 octobre 2019 s'est tenu au Sénat un débat de près de 2h sur « l'avenir de l'Enseignement Agricole ». Ce débat à l'initiative du groupe CRCE (Communiste, républicain, citoyen et écologiste) a fait l'objet d'une présentation du sénateur Pierre Ouzoulias, membre actif du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public (mis en place en 2009). <https://www.snetap-fsu.fr/Renforcer-l-Enseignement-Agricole-Public-une-necessite.html>

**Une douzaine de sénateur.trices s'est ainsi succédée à la tribune faisant part à la fois de leur vision** (enjeux environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui et de demain en lien avec le renouvellement des générations) **et de leurs inquiétudes pour l'avenir de l'Enseignement Agricole et Maritime** (concernant les suppressions d'emplois, la baisse de la DGH, le relèvement de seuils de dédoublement devenus « indicatifs » et les conditions dégradées des enseignements, ou encore les conséquences fragilisantes pour les établissements des réformes du lycée et de l'apprentissage).

**Les parlementaires ont ainsi souligné, chacun.e avec leur sensibilité, l'écart manifeste** entre ces enjeux majeurs en matière d'environnement, d'alimentation de qualité comme de cohésion territoriale et les suppressions de postes qui se poursuivent ! Ils ont unanimement appelé au renforcement et à l'expansion de l'Enseignement Agricole... « contrepartie indispensable ».

### **Un ministre de l'Agriculture entre incantations, autosatisfaction et méthode Coué... qui n'est clairement pas en mesure de passer du slogan aux actes**

**Aucune annonce...** si ce n'est quelques objectifs chiffrés pour nos exploitations agricoles (passage de nos 19 000 ha en agriculture biologique ou cultures certifiées à haute qualité environnementale, ou passage à 50% de produits biologiques ou locaux dans nos cantines comme le prévoit en fait la loi Egalim). Mais dès qu'il s'agit de renforcer les équipes travaillant sur les exploitations et/ou de recapitaliser le tiers d'entre elles au moins qui sont en graves difficultés financières, là il renvoie à « l'enthousiasme » des directeurs d'exploitation et... vers les conseils régionaux.

**Aucune volonté d'évaluer les orientations prises...** Concernant l'apprentissage, les conseils régionaux se sont vus dépossédés de leurs prérogatives avec la loi Pénicaud, la carte des formations comme les financements étant renvoyés aux seules branches professionnelles, mais pour l'avenir des petits CFA ruraux, la providence y pourvoira sans doute. Il suffit d'être confiant (sic) ! De même, pour les conséquences d'une réforme de la voie générale qui de fait laisse les lycées agricoles avec 3 spécialités là où ceux de l'EN en présente au moins 7 il n'y aurait pas de quoi être inquiet en matière d'attractivité (donc de recrutement et de pérennité de nos classes), on ne peut de toute façon pas rivaliser (sic). Et pour la fin... sans doute le moment le plus inquiétant, concernant la réforme des « seuils de dédoublement », avec un ministre qui ose déclarer à la tribune : « j'ai veillé à la sécurité des jeunes » ! Les personnels apprécieront alors même que leur administration, de la base au sommet, est incapable de répondre aux saisines des agents via les cahiers Santé et Sécurité au Travail des établissements...

**Aucune capacité devant la Représentation nationale, enfin, à justifier les nouvelles suppressions de postes** annoncées au PLF 2020 et jusqu'en 2022, alors même que l'Enseignement Agricole Public enregistre à cette rentrée une hausse de ses effectifs de +750 élèves. Et par suite rien non plus à répondre quant à la grande précarité des personnels contractuels, si ce n'est que de louer l'investissement de ceux et celles qui représentent près de 60% des effectifs de son ministère. Sans commentaire !

### **3 éléments majeurs pour continuer à AGIR !**

- le ministre a, devant la Représentation nationale, réaffirmé qu'autonomie ne veut pas dire la dérégulation et que les DRAAF en leur qualité d'autorité académique sont garants du respect de la réglementation...
- de nombreux.ses sénateur.trices sont déterminé.e.s à engager un nouveau rapport parlementaire sur « l'avenir de l'Enseignement Agricole » (le dernier remonte à 2013 et avait permis d'arrêter les suppressions d'emplois de l'ère Sarkozy)
- le débat budgétaire qui va s'ouvrir au Sénat courant novembre devra permettre des amendements « trans-partisans » plus favorables à nos établissements en regard des enjeux majeurs auxquels ceux-ci doivent faire face...